



CIRCULAIRE N° 3625

DU 22/06/2011

Objet : Complément à la Circulaire n°3368 ayant pour « Objet : Epreuves de qualification – Organisation et objectifs Composition du jury de qualification – Certification(s) au terme de l'année »

Réseaux : Tous

Niveaux et services : secondaire ordinaire – CEFA art 49 – spécialisé forme 4

Périodes : année scolaire 2010-2011

- A Monsieur le Ministre-Président, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés ;

· **Pour information** :

- Aux membres des services d'Inspection et de Vérification de l'enseignement secondaire ;
- Aux Directeurs(trices) des Centres Psycho-Médico-Sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents ;

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Mme Lise-Anne HANSE, Directrice générale		DGEO
<u>Destinataire</u>	SEC: ordinaire – CEFA Art 49- Spécialisé forme 4		
<u>Contact</u>	Monsieur Fabrice AERTS-BANCKEN, Directeur	02/690.84.69	
	Madame Daphné JOIE, Attachée	02/690.85.08	
	Madame Pascale COENEN, Attachée	02/690.82.49s	
<u>Document à renvoyer</u>	Non		
Nombre de pages : 2	annexe : 1		
Mots clés : Qualification - Certification			

L'Annexe III annexée à la présente circulaire remplace l'Annexe III de la Circulaire n°3368 ayant pour « Objet : Epreuves de qualification – Organisation et objectifs Composition du jury de qualification – Certification(s) au terme de l'année ».

Pour la Directrice Générale absente
Le Directeur général adjoint

Marc VAN RIET

Annexe III

Procès-verbal du Jury de qualification.

Dénomination et adresse de l'établissement : -----

Année scolaire 20--/20--. Session
Délivrance du certificat de qualification
Enseignement :
Option de base groupée :
Année d'études :

PROCES-VERBAL

Le jury de qualification constitué en vue de la délivrance du certificat de qualification dans l'enseignement, l'option de base groupée et l'année susvisés, après en avoir délibéré :

- a) confère le certificat à :
M. (nom et prénom) né(e) à le
(mois de naissance en toutes lettres)
- b) refuse le certificat à :
M. (nom et prénom) né(e) à le
(mois de naissance en toutes lettres)
- b) autorise à présenter la seconde session : **(x)**
M. (nom et prénom) né(e) à le
(mois de naissance en toutes lettres)

Fait à le

Les membres,
(noms dactylographiés et signatures)

Le Président,

x) à biffer dans le procès-verbal de la seconde session.